



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 17/07/12

Reçu en Préfecture le : 20/07/12  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 16 juillet 2012**  
**D-2012/384**

***Aujourd'hui 16 juillet 2012, à 15h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire***

**Etaient Présents :**

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Madame Sylvie CAZES, Madame Nicole SAINT ORICE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAILOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Madame Martine DIEZ, Madame Béatrice DESAIGUES, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN,

**Excusés :**

Monsieur Didier CAZABONNE, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Monsieur Nicolas BRUGERE, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Natalie VICTOR-RETALI

**Restauration des Monuments Historiques.  
Eglises Sainte Croix et Saint Pierre. Demande  
de subventions. Signatures. Autorisation**

Monsieur Dominique DUCASSOU, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux est propriétaire de 35 orgues à tuyaux essentiellement dans des édifices affectés au culte catholique. 5 d'entre elles sont protégées au titre des monuments historiques. Le corpus est remarquable, en particulier par la richesse des buffets des XVIIIème et XIXème siècles.

Grâce à la politique d'entretien et de restauration menée par la Ville, l'état sanitaire des orgues de la ville s'améliore. Il n'en demeure pas moins que certains instruments ont besoin d'interventions de réparation pour leur permettre de fonctionner normalement.

Eglise Sainte Croix – Orgue de Dom Bedos (Classé MH) :

L'instrument nécessite un accord général, intervention normale compte tenu du temps écoulé depuis sa reconstruction (1996). Il n'est plus possible compte tenu de son état actuel, de réaliser des enregistrements sonores et ce, malgré les nombreuses sollicitations tant sur le plan national qu'international. A cela s'ajouteront quelques détails qu'il convient de corriger : nettoyage des biseaux et des lumières des tuyaux, changement de 3 tuyaux qui ne sont plus étanches suite à des dégradations occasionnées par la lèpre de l'étain. Ces interventions sont chiffrées à 40 998,88 euros TTC, avec le plan de financement proposé suivant :

	Coût TTC	Montants HT
Eglise Sainte Croix – Accord général de l'orgue de Dom Bedos	40 998,88 euros	34 280,00 euros
Etat (40%)		13 712,00 euros
Ville de Bordeaux (60%)		20 568,00 euros

Eglise Saint Pierre – Grand orgue Wenner (Inscrit MH) :

Cet orgue d'un intérêt historique incontestable nécessite dans un premier temps une restauration des éléments de tirage de notes pour permettre de retrouver une mécanique plus fiable. En effet, un grand nombre de balanciers d'accouplements qui relient les claviers à la machine Barker ont perdu leurs axes et les autres menacent d'en faire autant. Cette restauration a été estimée à 23 920,00 euros TTC, avec le plan de financement proposé suivant :

	Coût TTC	Montants HT
Eglise Saint Pierre – Réparation du grand orgue Wenner	23 920,00 euros	20 000,00 euros
Etat (40%)		8 000,00 euros
Conseil général de la Gironde / FDAEC 2011 (21,23%)		4 246,00 euros
Ville de Bordeaux (38,77%)		7 754,00 euros

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- solliciter le cofinanceur ci-dessus,
- signer tout document et convention y afférant,
- à émettre un titre de recettes correspondant au montant de la subvention.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 16 juillet 2012

P/EXPEDITION CONFORME,

**Monsieur Dominique DUCASSOU**